

*Questions orales*

l'Office national de l'Énergie? Il doit savoir que si l'on réglait le problème de la diminution intentionnelle de la production, en deux mois les avantages que cela représenterait pour l'économie canadienne et pour la situation de l'emploi dépasseraient largement ceux que procurera le fonds des projets spéciaux de relance. S'il veut vraiment venir en aide aux chômeurs et à l'industrie canadienne, il serait préférable qu'il règle cette question ce qui serait bien plus avantageux que tout le bluff que renferme le budget.

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, le député fait bien du bruit. Je me suis entretenu bien des fois avec M. Zaozirny, le ministre de l'Énergie de l'Alberta. Celui-ci sait parfaitement que le prix du pétrole a énormément d'importance pour sa province et pour nous. Le député ne voudrait tout de même pas que nous vendions du pétrole canadien à l'étranger à un prix inférieur au prix que les Canadiens doivent le payer?

Nous examinons tous les aspects du problème. Fondamentalement, s'il y a une réduction de la production de pétrole, c'est à cause de la baisse sensible de la demande intérieure. Une partie du pétrole que reçoit l'Est est le fait de contrats que nous devons respecter. Le député nous demande-t-il de ne pas respecter les dispositions des contrats que nous avons passés avec l'étranger?

\* \* \*

**LE DÉSARMEMENT****LES NÉGOCIATIONS DE GENÈVE—LA PROPOSITION DE RÉDUIRE LE NOMBRE D'OGIVES NUCLÉAIRES**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Il a quelques semaines, le premier ministre a déclaré qu'il était nécessaire de présenter des propositions de rechange pour débloquer les négociations de Genève sur le désarmement nucléaire qui sont actuellement dans l'impasse. M. George F. Kennan, ancien ambassadeur des États-Unis en Union soviétique a proposé une solution de rechange. Il a suggéré que chacune des puissances nucléaires accepte de réduire immédiatement le nombre des ogives nucléaires d'environ 50 p. 100.

Je voudrais demander au premier ministre s'il approuve la proposition constructive de M. Kennan et si oui, s'il la soumettra à l'examen et à l'approbation du président Reagan quand il le rencontrera prochainement.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je n'ai pas pris connaissance de la proposition Kennan, mais j'imagine qu'elle a été présentée au président des États-Unis. Si la proposition est valable, elle entrera sans aucun doute dans la panoplie des options que les deux grandes puissances sont en train de négocier.

Pour ce qui est de la première partie de la question, selon le député, j'aurais proposé que des solutions de rechange soient prises en considération. Je lui signale que tout récemment, après la tournée que le vice-président Bush des États-Unis a effectuée au Canada, dans les capitales européennes et dans les pays de l'OTAN, il s'est produit un changement dans la politique américaine sur la force nucléaire de portée intermédiaire. Les États-Unis ont renoncé à l'option zéro et ont proposé un compromis qui conduirait à la réduction du nombre de SS-20 que l'Union soviétique déploie contre l'Europe occidentale.

Cela me semble être un pas dans la bonne direction. C'est en tout cas une position de négociation différente de l'option zéro. Je crois que cette attitude correspond à la volonté qu'ont exprimée de nombreux membres de l'OTAN. J'espère que la réaction de l'URSS sera favorable.

Je souhaite également que les nombreux groupements pacifistes au Canada et ailleurs vont diriger au moins une partie de leurs pressions contre l'Union soviétique pour que ce pays fasse preuve de plus de souplesse.

**M. Broadbent:** Madame le Président, pour maintenir la discussion sur un plan sérieux, j'aurais quelque chose à dire au premier ministre sur ce point, car j'ai lu ce qu'il a dit hier à la Chambre.

Il y a longtemps que mon parti milite contre le déploiement des SS-20 par l'Union soviétique. Je l'ai bien précisé dans l'allocution que j'ai faite hier à Toronto. Mon critique des affaires extérieures l'a aussi bien précisé à la télévision et au comité parlementaire. Je fais cette mise au point pour que le premier ministre comprenne bien.

Nous savons que ces mesures doivent être bilatérales. Les deux superpuissances, l'Union soviétique et les États-Unis, ont des obligations dans ce domaine crucial.

Le premier ministre a laissé entendre que la position des États-Unis avait changé et c'est vrai. Un autre sujet de préoccupation, comme le premier ministre le sait, concerne les armes nucléaires à inclure dans l'accord. L'ancien chef des négociations sur les armements sous le régime Carter a fait une proposition qui cadre avec la nouvelle position du président Reagan selon laquelle, dans les pourparlers futurs, la capacité nucléaire de la France...

**Mme le Président:** A l'ordre. Que le député pose sa question.

**M. Broadbent:** J'arrive à ma question, madame le Président.

**LA PUISSANCE DES FORCES DE FRAPPE EUROPÉENNES INDÉPENDANTES**

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** D'aucuns ont recommandé que, pour assurer l'équilibre des effectifs nucléaires en Europe, l'on tienne compte de la puissance nucléaire et de la capacité en matière d'armement à la fois du Royaume-Uni et de la France. Le premier ministre approuve-t-il ce principe? S'il est d'accord pour que l'on ajoute les effectifs de ces deux pays à ceux des pays de l'Occident, transmettra-t-il cette proposition au président des États-Unis en lui faisant remarquer qu'il y souscrit?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député pose plusieurs questions. Il a commencé par faire une remarque au sujet de ces deux grandes puissances. Je suis heureux de constater que le NPD, qui a sans doute suivi mes recommandations, a décidé de protester hier soir à Toronto contre les SS-20. Il était temps qu'il manifeste son opposition à cet égard.

Pour ce qui est de la force de frappe des Français et de la puissance nucléaire des Anglais, je fais remarquer au député que la recommandation formulée par la personne qu'il a omis de nommer...

**M. Broadbent:** M. Warnke.

**M. Trudeau:** Si c'était bien M. Warnke, alors cette recommandation s'adresse probablement au président des États-Unis. Je signale au chef du Nouveau parti démocratique que le